

Université populaire du canton de Fribourg

Procès-verbal de l'Assemblée générale

du lundi 25 mars 2024 à 18h30

au Service de l'Orientation Professionnelle
et de la formation d'adultes (SOPFA) à Fribourg

Présidence :	M. François Genoud, président du comité
Procès-verbal :	Mme Anita Marti, secrétaire
Présents :	M. Olivier Guex, M. Juan Manuel Garcia, Mme Heimke Peiry, Mme Francesca Puleo Biondi, M. François Genoud, M. Thomas Di Falco, Mme Francesca Puleo 5 membres selon liste de présence
Membres du comité excusés:	M. Olivier Pitteloud, M. Marc Chassot, Iwan Volken
Membres excusés :	86 membres

Toutes les personnes présentes ont à leur disposition le fascicule "Rapport annuel 2023" ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale 2023.

Ordre du jour

1. Accueil et liste de présence
2. Procès-verbal de l'assemblée générale de 2023
3. Rapport annuel d'activités
 - 3.1. Du Président
 - 3.2. Du directeur
4. Opérations statutaires
 - 4.1. Comptes 2023
 - 4.2. Rapport des vérificateurs
 - 4.3. Approbation des comptes 2023
 - 4.4. Fixation des cotisations
 - 4.5. Adoption du budget 2024
 - 4.6. Élections statutaires
5. Divers et remerciements

1. Accueil et liste de présence

Le président, François Genoud, ouvre la séance à 18h41. Il souhaite la bienvenue à tous les membres présents en particulier à M. Thomas di Falco, chef de Service SOPFA, hôte des lieux. Le président informe qu'une liste de présence a été mise en circulation et remercie chacun de bien vouloir la compléter.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 mars 2023

L'assemblée approuve le procès-verbal de l'assemblée générale 2023 à l'unanimité.

3. Rapport annuel d'activités

3.1. Du Président

Le président informe que le comité s'est réuni à 3 reprises depuis le 27 mars 2023. À chaque fois, l'ordre du jour a été établi en correspondance avec les activités du directeur. Les points suivants ont été traités : finances, subventions, évolution du programme de cours 2023-24, publicité, certifications, ressources humaines, charte. Le président relève que l'un des points marquants de cette dernière année a été la bonne nouvelle reçue le 9 novembre 2023 à 15h43 telle qu'elle a été communiquée par le directeur :

« Le rapport relatif à l'Audit EduQua:2021, qui s'est déroulé le 13.10.2023, m'a été remis. Je te laisse le soin de parcourir ce document, mais il en ressort qu'AUCUNE non-conformité n'a été relevée. Ce résultat me remplit de grande joie. Les attestations seront reçues dans les prochains jours et pourront être affichées avec fierté ! »

Cette nouvelle a été reçue avec plaisir et reconnaissance par l'ensemble du Comité. Un grand merci a été adressé au Directeur pour l'immense travail accompli avec son équipe. Il a été proposé de les applaudir.

En conclusion, Le président confirme que présider l'UniPop est un plaisir. En effet, la nouvelle organisation fonctionne à merveille, grâce à la mise en place d'un personnel efficace :

- Un Directeur administratif de grande qualité,
- Un coordinateur de formation passionné,
- Et une secrétaire, unique témoin de la transition, qui est la mémoire de notre institution.

Un merci a été exprimé à ces trois personnes, ainsi qu'à tous les professeurs dont le travail pédagogique contribue à l'attrait de nos différents cours. Il a été demandé de leur transmettre ces remerciements. Le plaisir de présider est également dû à un comité présent et disponible. Un merci a été adressé aux collègues pour leur appui.

En dernier lieu, un remerciement a été exprimé à Mesdames et Messieurs les membres de l'UniPop, pour s'être déplacés à cette assemblée générale.

3.2. Du directeur

Le Directeur souhaite à son tour la bienvenue à tous les participants. Il rappelle qu'un fascicule "Rapport annuel 2023" a été édité et qu'il a été mis à disposition de tous les participants.

Afin de ne pas être redondant avec les éléments contenus dans le rapport annuel le directeur présente, en commentant quelques planches, les principales activités menées en 2023, année du changement ou du renouveau.

Le directeur informe que le signal de changement de tendance au niveau du nombre d'heures-participants s'est confirmé en 2023. Une augmentation de plus de 40% par rapport au plus bas de 2022. Le Directeur commente ce résultat en précisant qu'il semble que les différentes mesures prises depuis mi-2022 portent leurs fruits ce qui est

réjouissant. Il tempère toutefois en indiquant que la route est encore longue pour atteindre à nouveau les sommets atteints dans les années qui ont précédé le déclin. Olivier Guex présente ensuite quelques planches au sujet de l'état des inscriptions et indique que 230 cours ont été confirmés en 2023 alors que 400 cours ont été programmés. Le nombre total de participants inscrit s'élève à 1333. Comme historiquement, la répartition des cours, respectivement des participants, se fait principalement dans les domaines des cours de langues et de natation.

Le Directeur informe qu'un nouveau site internet est en ligne depuis décembre 2023 et commente les principales fonctionnalités et avantages. Olivier Guex, souligne que le développement a été ardu mais que cette nouvelle mouture permettra une meilleure cohésion avec la communication de l'Unipop.

Le directeur continue sa rétrospective en listant les objectifs fixés et atteints en 2023 Il souligne que la certification aux normes EduQua:2021 a été un grand travail de l'année 2023 et que l'équipe administrative a travaillé d'arrache-pied pour obtenir un succès dans cette opération.

Le directeur poursuit en donnant quelques informations sur les principales activités à mener en 2024, qui sera une année de consolidation et de préparation pour 2025.

En conclusion, Olivier Guex précise que la progression des résultats laisse penser que l'Unipop est à nouveau sur le bon chemin. Ce chemin est encore sinueux et la pente est encore raide pour atteindre le sommet. Toute l'équipe de l'administration est très motivée pour poursuivre cette ascension.

Il adresse ses remerciements au comité pour sa confiance, au team administratif et aux enseignants pour l'excellence de son travail. Les membres et partenaires sont également remerciés pour leur soutien.

(L'intégralité du rapport du directeur figure dans le rapport annuel 2023 disponible sur le site Internet www.unipopfr.ch)

4. Opérations statutaires

4.1.Comptes 2023

Le directeur présente et commente le bilan et le compte de pertes et profits de l'exercice 2023.

Le total des recettes est en hausse par rapport à 2022. L'augmentation du nombre de participants par cours permet d'améliorer la rentabilité des cours et, par conséquent, permet de réduire le déficit opérationnel. L'exercice 2023 se solde par une perte de CHF 55'375.60. Le bilan affiche un total de CHF 367'561.55. Les différentes provisions totalisent CHF 243'228.55. *(L'intégralité des états financiers figurent dans le rapport annuel 2023 disponible sur le site Internet www.unipopfr.ch).*

4.2.Rapport des vérificateurs

Le directeur résume le rapport des vérificateurs de comptes, MM Seydoux et Gendre, lesquels recommandent d'approuver les comptes tels que présentés et de donner décharge au comité. *(Le rapport des vérificateurs figure dans le rapport annuel 2023 disponible sur le site Internet www.unipopfr.ch)*

4.3.Approbation des comptes 2023

L'assemblée approuve les comptes 2023 à l'unanimité.

4.4.Fixation des cotisations

Le directeur propose de laisser les cotisations inchangées. Une faible augmentation serait à peine perceptible comme avantage dans les comptes, tandis qu'une forte augmentation pourrait faire "fuir" les membres dont le nombre est en baisse permanente depuis plusieurs années.

M. Leimbacher, membre de l'association prend la parole en proposant d'enregistrer chaque nouveau participant comme membre et d'offrir la première année de cotisation. L'objectif de cette manœuvre est d'offrir un avantage aux nouveaux participants et d'accroître à nouveau le nombre de membres. Le directeur salue cette proposition qui est très commerciale et qui ne coûtera que très peu à l'association. Cette proposition sera intégrée dès le prochain semestre.

L'assemblée se prononce à l'unanimité pour le maintien des cotisations en vigueur, c'est à dire CHF 30.- pour les membres individuels et CHF 150.- pour les membres collectifs.

4.5.Approbation du budget 2024

Olivier Guex donne lecture et commente la proposition de budget 2024. Celui-ci prévoit des taxes de cours pour CHF 515'000.- (+6.6% par rapport au montant réalisé en 2023). Le résultat prévisionnel anticipe une perte réduite à CHF 18'700.-)

L'assemblée approuve le budget 2024 à l'unanimité.

4.6.Élections statutaires

Le président informe qu'aucune demande de démission n'a été formulée au sein du comité. *Ce dernier est donc reconduit par acclamations.*

Messieurs Seydoux et Gendre acceptent de renouveler leur mandat pour la dernière fois pour l'exercice 2024.

Composition du comité et de la direction :

Président :	M. François Genoud	
Vice-président :	M. Olivier Pitteloud	
Membres :	Mme Francesca Puleo Biondi	Mme Heimke Peiry
	M. Marc Chassot	M. François Genoud
	M. Franz Mali	M. Iwan Volken
Directeur :	M. Olivier Guex	

5. Divers

Le président donne la parole à l'assemblée. La parole n'étant pas demandée, le président remercie chacun pour sa participation. Il clôt l'assemblée générale à 19h30 et invite les participants à suivre la visite du "Centre de Carrières" menée par M. Thomas di Falco dans les locaux du SOPFA.

Le président



François Genoud

Responsable du procès-verbal



Anita Marti